

Compte-rendu du conseil d'école

2^{er} trimestre 2021

Date du conseil d'école : 18 mars 2021

Heure de début : 18h

Heure de fin : 19h0

Présents		
Personnels Education Nationale Vincent Ribalet, directeur Morgane Claërhout, professeur des écoles Karine Le Bourdon, professeur des écoles Nathalie Harscouët, professeur des écoles (distanciel) Yannick Souffez, professeur des écoles (distanciel)	Parents élus Nolwenn Gerbouin David Missiaen Rozenn Brécard (distanciel) Pauline Favennec (distanciel)	Maire et son représentant Julien Le Guennec, adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse
		DDEN Jacqueline Cutulic (distanciel)
		Invités
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Marc Le Pors, Inspectrice de l'Education Nationale Corinne Chevallier, professeur des écoles	Maud Naour Hélène Piquet Monelle Praget Laëtitia Thomas Camille Corre Sophie Durand	Jacques Juloux, Maire

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du conseil d'école précédent
- Désignation du ou des secrétaires de séance
- Actualisation des effectifs
- Mises à jour du protocole sanitaire
- Suivi des projets pédagogiques
- Questions diverses

1 - Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune remarque n'est faite à propos sur le compte-rendu du 15 octobre 2020. Il est approuvé.

2 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Morgane Claerhout est désignée comme secrétaire de séance.

En raison des conditions fixées par le protocole sanitaire, seules six personnes assistent au conseil d'école en présentiel. Les autres membres de droit du conseil d'école y assistent à distance. Contrairement aux conseils d'école précédents, seuls les membres de droit ont été conviés.

3 – Actualisation des effectifs

<u>Année 2020/2021</u>												
	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total</u>		
Mon.	7	9	7	8	12	10	6	12	5	76	Moy	25,5
Bil.	2	6	9	7	4	2	3	6	7	46	Moy	23
Total	9	15	16	15	16	12	9	18	12	122		

Les effectifs pour l'année en cours sont de 119 inscrits à ce jour, avec a minima 3 arrivées d'ici la fin mars. Pour rappel, en septembre 2017, il y avait 83 élèves (55 en monolingue, 28 en bilingue) pour 5 classes. Avec cette hausse constante depuis 5 ans, l'école fait figure d'exception, la tendance générale étant à la baisse des effectifs sur la circonscription et le département pour des raisons essentiellement démographiques (source APAE 1D – application d'Aide au Pilotage et à l'Autoévaluation pour le 1^{er} Degré).

Cette année, la moyenne est supérieure à 25 élèves par classe, ce qui est élevé pour des classes multiniveaux. Sur la circonscription de Quimper Est et sur le département, la moyenne d'élèves par classe est d'environ 21 élèves.

Projections à 2 et 3 ans

Ce sont des projections a minima, surtout en monolingue, effectuées par simple remontée de cohorte.

<u>Année 2021/2022</u>												
	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total</u>		
Mon.	4	7	10	6	8	12	12	8	13	80	Moy.	26,5
Bil.	4	4	6	9	7	4	2	3	6	45	Moy.	22,5
Total	8	11	16	15	15	16	14	11	19	125		

<u>Année 2022/2023</u>												
	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total</u>		
Mon.	4	6	7	10	6	8	12	12	8	73	Moy.	24,5
Bil.	4	4	4	6	9	7	4	2	3	43	Moy.	21,5
Total	8	10	11	16	15	15	16	14	11	116		

Question transmise par les représentants des parents d'élèves : Quel est l'état des lieux et perspectives des filières bilingues et monolingues sur le plan des moyens humains et matériels. Quelles sont les limites rencontrées ? Quels sont les soutiens possibles ?

Concernant l'état des lieux et les perspectives, il y a des arrivées en continu depuis plusieurs mois et un déséquilibre des inscriptions en TPS entre les deux filières (6 à 7 en monolingue, 2 à 3 en bilingue au 10 mars 2021) qui rend les projections assez difficiles à effectuer. La seule certitude est la tendance à la hausse, l'importance des cohortes en PS

et MS étant une garantie pour l'avenir. En maternelle monolingue, qui compte 30 élèves à ce jour, les futurs TPS seront accueillis dans la limite de la capacité d'accueil qui s'appréciera au cas par cas, en conseil des maîtres et en concertation avec la municipalité. Il y a des cohortes assez creuses et le départ d'une cohorte importante en monolingue dans deux ans pourrait permettre un retour à des effectifs moins chargés, toutes choses restant égales par ailleurs, et doivent inciter à la prudence dans le différé ou le rejet de certaines inscriptions, les effets de balancier étant possibles. Le scénario de l'ouverture d'une 4^e classe monolingue est également à envisager. Il est rappelé que les TPS ne sont pas comptabilisés dans les effectifs au moment de l'élaboration de la carte scolaire.

Concernant les moyens humains, de manière générale, la gestion de classes multiniveaux avec des effectifs supérieurs à 20 élèves représente une charge de travail conséquente, en particulier la ou les premières années de la prise de fonction. Certes, la classe réellement simple niveau n'existe pas. Il ne faut pas croire que l'enseignant, dans un CP « pur », ne devra composer qu'avec un seul niveau d'élèves. L'hétérogénéité est là quoi qu'il arrive. Néanmoins, la charge supplémentaire se ressent dans la préparation de classe et dans la rigueur à avoir dans l'organisation et l'enchaînement des activités.

Un autre indicateur permet d'éclairer les enjeux d'enseignement sur l'école ; l'école a un IPS (Indice de Positionnement Social) élevé, 117 contre 102 en moyenne sur la circonscription et 107 sur le département. Cela montre que les élèves sont majoritairement issues de familles de professions et catégories socioprofessionnelles favorisées mais lorsqu'on entre dans le détail, on constate surtout que la population scolaire de l'école n'est pas homogène et qu'il y a des écarts très importants. La complexité dans la gestion de classe tient au moins autant à cette forte hétérogénéité des élèves au sein d'un même niveau de classe qu'à la taille des effectifs et qu'au nombre de niveaux.

Pour ces raisons, la stabilité de l'équipe pédagogique est souhaitable et nécessaire. L'ancienneté de l'équipe est faible par rapport à celles d'écoles comparables (ancienneté moyenne de 3 ans et demi, contre plus de 6 ans sur la circonscription et le département – source APAE), avec un turn-over important sur la classe maternelle monolingue (4 enseignants en 4 ans) et dans une moindre mesure, sur la classe élémentaire bilingue (3 enseignants en 4 ans).

Concernant les conditions d'enseignement, si on fait le bilan des 5 années écoulées, les conditions ont été plutôt favorables à la filière bilingue. On se souviendra en particulier que la classe élémentaire bilingue a, jusqu'à un passé récent, comporté moins d'élèves et de niveaux que les classes élémentaires monolingues. En maternelle, les effectifs ont toujours été moins importants en bilingue. Cette année, la classe élémentaire bilingue comporte pour la première fois 5 niveaux du CP jusqu'au CM2 et cela oblige à des ajustements. En plus du travail d'équipe au quotidien qui repose sur l'investissement et le dynamisme de ses membres, le soutien à la classe élémentaire bilingue se fait à travers les décloisonnements, les activités pédagogiques complémentaires et la mutualisation des outils.

Sur la gestion de la difficulté scolaire, la formation des enseignants monolingues et bilingues est la même et les enseignants bilingues sont compétents pour gérer la différenciation pédagogique au sein de leur classe.

Enfin, la question spécifique du breton et de ses objectifs langagiers sera précisée dans le cadre de l'élaboration du futur projet d'école. M.Missiaen, représentant élu des parents d'élèves, précise que cette clarification sur la répartition du breton dans les apprentissages est souhaitée par les familles.

Concernant les moyens matériels, la principale limite à la flexibilité et aux aménagements pédagogiques est la taille des salles de classe (la surface de quatre des cinq classes est inférieure à 50m²). Il n'y a pas d'espaces supplémentaires directement exploitables (vestiaires très exigus, absence de hall ou de couloirs).

M.Missiaen demande comment seraient organisés les locaux en cas d'ouverture d'une 6^{ème} classe. Le directeur répond que cette hypothèse s'étant posée très récemment, cela n'est pas encore défini. L'équipe pédagogique et la municipalité ont prévu de se réunir prochainement pour étudier les différentes possibilités d'aménagement.

Mme Cutulic, DDEN (Déléguée départemental de l'Éducation nationale), rappelle qu'un espace éducatif et de loisirs est prévu dans la nouvelle ZAC (Zone d'aménagement concerté).

4- Mises à jour du protocole sanitaire

Depuis le 1^{er} conseil d'école, le protocole a été mis à jour à plusieurs reprises. Parmi les mises à jour majeures, on peut relever :

- Le port du masque de catégorie 1 obligatoire à partir de 6 ans depuis la rentrée de novembre
- L'interdiction de pratiquer des activités sportives en intérieur
- Le renforcement des gestes barrières en restauration scolaire
- La limitation des réunions en présentiel
- La limitation des possibilités de sorties scolaires

Question transmise par les représentants des parents d'élèves : Quel est l'impact de l'épidémie, des précautions nécessaires, sur la vie de classe et les apprentissages ?

L'impact des différentes mesures est difficile à évaluer. Les évaluations nationales de mi-CP ne montrent pas d'écarts significatifs avec celles des années précédentes.

Concernant le port du masque, quelques études commencent à être publiées à ce sujet, surtout pour les très jeunes enfants, mais c'est prématuré d'en tirer des conclusions. Les principales questions portent sur les conséquences socio-affectives et langagières.

Concernant des autres mesures, l'une des plus impactantes est le lavage très fréquent des mains. L'équipe pédagogique estime que cela réduit le temps d'enseignement d'à minima 30 à 45 minutes par jour avec de fortes variabilités selon les classes en fonction de l'âge des élèves et des locaux. Dans les solutions à envisager et envisagées, la réfection et la modernisation des espaces sanitaires seront engagées pour la rentrée prochaine. M. Le Guennec, adjoint aux affaires scolaires, confirme que des travaux sont prévus cet été pour faciliter l'application du protocole.

M. Missiaen indique que les parents ont l'impression que le protocole n'est pas toujours appliqué de la même manière sur le temps scolaire et le temps périscolaire.

Le directeur précise que si des temps de concertation existent pour harmoniser les règles, les textes permettent une part d'interprétation sur certains points et que l'application se fait parfois « dans la mesure du possible ». Chaque lieu ou chaque temps peut aussi avoir des contraintes spécifiques.

M. Le Guennec indique que des points de situation réguliers sont faits entre l'école et le service éducation jeunesse afin de lisser les écarts de fonctionnement entre temps scolaire et périscolaire quant à l'application du protocole.

5- Suivi des projets

La présentation du projet d'école a été reportée au 3^e trimestre. Il n'y a pas d'éléments nouveaux par rapport aux éléments présentés lors du 1^{er} trimestre. L'équipe pédagogique est engagée dans son élaboration.

Depuis le 5 mars, la posture VIGIPRATE sur le territoire national est passée du niveau "Urgence attentat" au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ». Cela signifie que la mesure de restriction ou d'interdiction des activités aux abords des installations et bâtiments scolaires est levée. Ainsi, toute activité extérieure est de nouveau possible, dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur. Cela concerne essentiellement les sorties de proximité.

- Evaluations nationales de mi-CP
 - Les résultats sont similaires à ceux des années précédentes.

- Liaison école/collège
 - Il n'y a pas eu de liaison possible pour le moment en raison du protocole sanitaire.

- Liaison GS/CP
 - Les enseignants de cycle 1 et de cycle 2 planifieront des activités de liaison avec le CP pour les élèves de grande section au cours de la dernière période.

- Parcours culturel
 - Dis-moi ton livre. Comme chaque année, les élèves voteront pour leur livre préféré au mois de mai. Toutes les classes sont inscrites au festival « Rêves d'océans » qui a lieu à Doëlan au mois de juin.
 - Intervention de Maud Naour, de la maison-musée, début février, pour présenter le tableau de Richard Hall à l'ensemble des classes de l'école.
 - Projet en lien avec la médiathèque : Visite de l'exposition sur Edgar Degas pour le cycle 3, projet autour du croquis avec Rozenn Brécard

- Parcours d'éducation physique
 - Les élèves de cycle 2 ont pu achever le cycle natation (9 séances).
 - Les élèves du CE2 au CM2 effectueront un cycle d'activités nautiques lors de la période 5 (surf pour la classe de Nathalie Harscouët et voile pour la classe de Karine Le Bourdon). M. Le Guennec souligne que la commune contribue à la prise en charge de chaque élève en complément de ce que la communauté de d'agglomération alloue déjà.

- Parcours citoyen
 - La limitation des réunions (jauge de 6 personnes) et du brassage ne permet pas la réunion du conseil des élèves de l'école.
 - Les élèves de CM1/CM2 passeront leur permis piéton.
 - Les élèves de CP/CE1 ont participé à la création d'un espace dunaire avec les services techniques de la ville.
 - Le projet d'Aire Marine Educative n'a pas été proposé à l'école Saint-Maudet.

- Semaine des mathématiques du 15 au 21 mars

Le projet de réaménagement de la cour sera déconnecté du projet d'école car l'agenda reste incertain. Il n'y a pas eu à ce jour de contact avec le CAUE (le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Finistère qui doit accompagner le projet.

Question transmise par les représentants des parents d'élèves : Les parents peuvent-ils être associés aux aménagements de la cour ? Dans quels délais auront lieu la réalisation de ces travaux ?

M. Le Guennec explique que le CAUE est très sollicité sur tout le Finistère mais il doit intervenir à St Maudet. M. Le Guennec rappelle que c'est une démarche participative qui associe enseignants et enfants pour établir les projets d'aménagement. M. Missiaen confirme que les parents d'élèves souhaiteraient être associés au projet.

Le directeur alerte sur l'état dégradé de certains espaces de la cour et précise que l'équipe pédagogique sera attentive aux modalités et aux délais d'intervention du CAUE. Il rappelle qu'avant que cette intervention ne soit évoquée, le conseil des élèves de l'école avait déjà établi des propositions (réduction de la taille du terrain de foot, espaces non genrés, végétalisation).

6-Questions diverses

Question transmise par les représentants des parents d'élèves concernant le temps d'accueil périscolaires et accueil en garderie : quels soutiens pour un personnel qui se renouvelle ? Quelle(s) concertation(s) possibles entre l'équipe pédagogique et périscolaire ?

Le directeur précise que l'emploi du temps des Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) a été revu de manière à augmenter les temps de concertation avec les enseignants et elles participeront autant que possible aux futurs conseils de cycle. Les informations utiles et l'agenda de l'école sont transmis chaque semaine aux services périscolaires par mail.

Question transmise par les représentants des parents d'élèves concernant le soutien aux devoirs : Comment travailler ensemble à l'association de bénévoles pour aider les enfants qui restent plus tard le soir en garderie ?

M. Le Guennec indique qu'il n'y pas d'accompagnement pour l'aide ou le temps dédié aux devoirs mais que les élèves ont la possibilité de faire leurs devoirs en garderie en autonomie.

Le directeur précise que la question du travail personnel dans et hors la classe fait partie des réflexions de l'équipe pédagogique dans le cadre du futur projet d'école.

Les expériences menées dans d'autres écoles montrent qu'il est compliqué de trouver des bénévoles et que les conditions de la réussite de ces dispositifs impliquent un accompagnement par l'équipe pédagogique. Par ailleurs, le directeur rappelle qu'il existe un cadre juridique pour de telles interventions de bénévoles ou de parents.

Mme Cutulic, DDEN, demande si compte tenu des nombreux enjeux, de l'évolution des effectifs et du manque de place, il ne faudrait pas attendre pour établir un projet d'école. Le directeur répond qu'un calendrier a été établi au niveau académique et que celui-ci prévoit une présentation au troisième trimestre.

Clôture du conseil d'école à 19h20.

La secrétaire

Morgane Claërhout

Le directeur,

Vincent Ribalet